



le Mag' VAUJOURS

Zoom sur LA CULTURE

Sujets

POINT SUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

LA BIENVEILLANCE VALORISÉE PAR LES ENFANTS

UN MANAGER ACCOMPAGNE LES COMMERCES

FIBRE : LUTTE CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS



Reposez-vous sur la plaque Habito® de Placo®, la plus résistante du marché.

Afin d'installer durablement le confort chez vous, nous avons conçu Habito®, la première plaque de plâtre qui permet d'accrocher des objets très lourds sans renfort.

Fixer un écran plat au mur devient un jeu d'enfant.

Habito® ? C'est tout simplement la plaque la plus solide du marché.

Ça simplifie le choix.

Rendez-vous sur Placo.fr

Chères Valjoviennes, chers Valjoviens, cher(e)s ami(e)s,



Dominique BAILLY
Maire de Vaujours

« Nos engagements seront respectés en priorisant l'éducation, le service à la population et le cadre de vie. »

L'année 2021 a débuté comme chaque année par les incontournables étapes précédant le vote du budget primitif de notre commune. C'est dans ce cadre que le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) visant à adapter notre budget à des évolutions prévisionnelles concernant les recettes et les dépenses a été discuté et adopté par le conseil municipal. **Nos engagements seront respectés en priorisant l'éducation, le service à la population et le cadre de vie.**

L'actualité de ce début d'année est également marquée par le choix du Conseil départemental d'affecter à partir de septembre prochain, les futurs collégiens de Vaujours au collège Romain Rolland de Tremblay-en-France et ceux de Coubron au collège Henri IV à Vaujours. Il le fait en exerçant de plein droit sa compétence en matière de construction et gestion des collèges. Mon équipe et moi-même, en lien avec les parents d'élèves, nous opposons avec force à cette décision. J'ai d'ailleurs adressé des courriers dans ce sens au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) et au Président du Conseil départemental, en leur demandant également un rendez-vous pour leur faire part des nos propositions. Dans ce dossier, je continuerai à œuvrer pour aboutir à des solutions durables pour nos jeunes Valjoviennes et Valjoviens. Je me dois de protéger leurs intérêts, comme je l'ai toujours fait, car ce qui est proposé aujourd'hui par le Conseil départemental n'est qu'un projet à courte vue.

Vaujours compte une centenaire parmi ses habitants. Il s'agit de madame THIBAULT. C'est avec un immense plaisir que nous nous joignons à ses proches pour lui souhaiter un très joyeux anniversaire. Nous organiserons un évènement plus festif à son honneur très prochainement.

Bien à vous
Dominique Bailly

Vaujours le Mag'
N° 64 trimestriel

Directeur de la publication :

Dominique BAILLY

Réalisation : Aurélie GROGNET
et Soazic GELY

Crédits photos : ville de Vaujours
et illustrations libres de droits

Imprimerie : Grafik Plus

Tirage : 4000 exemplaires

Régie publicitaire : CMP



La ville se mobilise pour le don du sang



La bienveillance : une valeur humaine véhiculée par les enfants

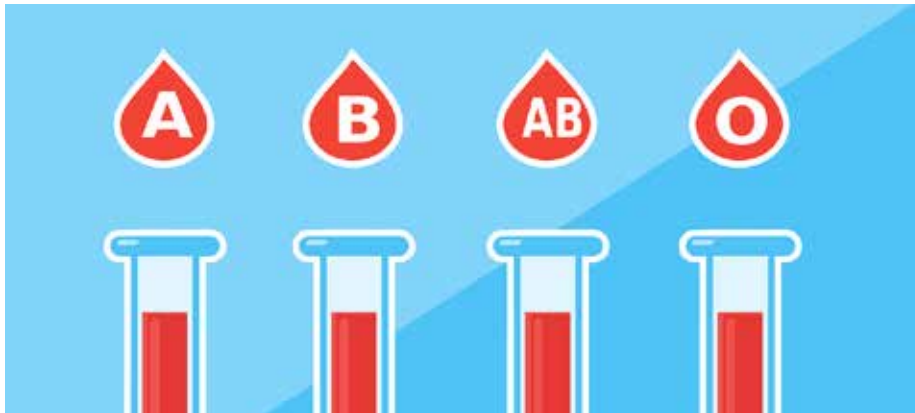


Non à la nouvelle sectorisation des collégiens

SANTÉ

LA VILLE MOBILISÉE POUR LE DON DU SANG

Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, a engagé la ville dans une démarche de valorisation du don du sang afin de sauver des vies. Cette volonté a été confirmée par l'inscription de la ville au label « Commune Donneur ».



Le label « Commune Donneur » récompense les actions menées par les collectivités territoriales auprès des administrés, sur l'importance du don de sang, de plaquettes, de plasma et de moelle osseuse. Il participe également à une meilleure visibilité de l'EFS (Etablissement Français du Sang) Île-de-France et de son comité régional. Ce label est placé sous le signe de la

solidarité et de la générosité. Par son action, la ville espère ainsi augmenter les réserves de sang de l'EFS et appelle à la mobilisation de tous, tout au long de l'année. En partenariat avec l'EFS, une première collecte de sang s'est tenue à Vaujours le dimanche 10 janvier 2021 (ne manquez pas le retour en images page 20).

SOLIDARITÉ

TÉLÉTHON 2020: MERCI POUR VOS DONS

La 34^{ème} édition du Téléthon fut inédite mais fructueuse.



Par le biais d'une page Internet AFM Téléthon dédiée à la ville de Vaujours, vous avez fait don pour le Téléthon 2020 de la somme de 1639,20 €. Les

Valjoviens ont soutenu la cause même si la somme est plus basse que d'ha-

bitude. Pour la présidente de l'AFM Téléthon, au niveau national, le « résultat est quand même formidable », au regard de la crise. Pour rappel, il est possible de faire des dons pour l'association tout au long de l'année.

INFO +

www.afm-telethon.fr

SONDAGE

VOTRE AVIS SUR LE SITE INTERNET

Un nouveau site internet verra le jour cet été. Dans le but de dynamiser le site et d'apporter des améliorations, la ville de Vaujours mène, à cette occasion, une enquête de satisfaction.

Pour offrir un site web de qualité qui réponde aux attentes de la population et des utilisateurs, un court questionnaire a été établi et est distribué avec ce magazine. Vos réponses contribueront à améliorer les outils mis à votre disposition. Le site web de la ville peut devenir un véritable support d'aide et de référence pour votre vie quotidienne. Prenez quelques minutes de votre temps et contribuez à son évolution ! Vous pouvez retourner ce questionnaire, avant le 1^{er} avril 2021 : par voie postale ou dépôt à la Mairie de Vaujours (service communication, 20 rue Alexandre Boucher, 93410 Vaujours) ou par voie de messagerie : il suffit de scanner ou de photographier le questionnaire complété et de l'envoyer à l'adresse : communication@ville-vaujours.fr

COMMÉMORATIONS

Chaque année, la municipalité et l'Amicale des Anciens Combattants organisent huit commémorations. L'agenda des commémorations de 2021, recensant les informations utiles, est joint au présent magazine municipal. Notez qu'au vu du contexte et des variations des recommandations sanitaires, il est important de se référer au site internet de la ville dans les jours précédant les cérémonies.

POINT SUR LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Pour l'instant encore réservée à des publics très spécifiques, la vaccination contre la Covid-19 s'ouvrira progressivement à tous. En Seine-Saint-Denis, 17 centres sont dédiés à la vaccination contre la Covid-19.

Les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent se faire vacciner ainsi que les personnes présentant un très haut risque de forme grave de la maladie et ce, quel que soit leur âge. Le personnel de santé et les personnes de 50 à 65 ans présentant des comorbidités font désormais partie des publics définis comme prioritaires par les autorités sanitaires. Les centres de vaccination sont ouverts du lundi au samedi de 9h à 17h. La liste mentionnant leurs coordonnées est consultable sur santé.fr. Il est possible de prendre rendez-vous sur l'une des trois plateformes en ligne :

- Doctolib (ou par téléphone au 01.87.21.05.05),
- Keldoc (ou par téléphone au 01.87.21.08.69),
- Maïia (ou par téléphone au 01.49.09.34.99).

Il est recommandé de se rendre dans le centre le plus proche de chez soi car la couverture du territoire a été définie en fonction des données démographiques afin que les centres accueillent les populations environnantes. La démarche est libre et individuelle, néanmoins le CCAS de la ville accompagne les personnes nécessitant d'une assistance pour s'y rendre. Par ailleurs, depuis le 15 février, la CPAM et le Conseil départemental proposent des rendez-vous de vaccination à Bobigny aux personnes de plus de 75 ans en situation de grande précarité. Des dispositifs d'acheminement seront proposés.

**INFO +
CCAS**

01 48 61 77 45/48

LES CENTRES À PROXIMITÉ

CHI Robert Ballanger

Boulevard Robert Ballanger,
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Jean Verdier AP-HP

Avenue du 14 Juillet
93140 BONDY

Espace culturel du Parc

120 rue Sadi Carnot
93700 DRANCY

Centre municipal de santé

37 Rue Saint-Claude
93190 LIVRY-GARGAN

GHI Le Raincy-Montfermeil

10 Rue du Général Leclerc
93370 MONTFERMEIL

CH René Muret

1 Avenue du Docteur Schaffner
93270 SEVRAN



**Le vaccin d'AstraZeneca
devrait prochainement
être administré en pharmacie.**

**Suivez l'actualité sur
www.gouvernement.fr**

SANTÉ

CANCER : CONTINUEZ DE VOUS SOIGNER!

Les personnes touchées par le cancer sont plus que jamais vulnérables pendant cette crise sanitaire. Il existe des associations qui peuvent soutenir les malades et les aidants. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches, restez informé(e).

Chaque jour, 1000 nouveaux cas de cancer sont découverts en France, indique l'Institut national du Cancer (INCa). Les cancers les plus fréquents sont ceux de la prostate, du sein, du colon, du rectum et du poumon. L'INCa stipule que le cancer n'est jamais le résultat d'une cause unique. Par conséquent pour éviter les risques de cancer, l'institut recommande de ne pas fumer, de modérer sa consommation d'alcool, d'avoir une alimentation diversifiée et équilibrée, de surveiller son poids, de pratiquer une activité physique régulière et d'éviter l'exposition aux rayonnements UV.

Dans un contexte de lutte contre la propagation de la Covid-19, des patients remettent à plus tard des examens médicaux, au risque de ne pas recevoir de traitement dans les meilleurs délais. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en charge des affaires d'action sociale sur la

ville, rappelle donc la nécessité de continuer de se soigner, et ce même en période de crise sanitaire. Des associations existent et se tiennent à votre disposition, en voici quelques-unes :

Horizon Cancer



L'association Horizon Cancer propose un accompagnement, une aide administrative, juridique et/ou financière aux personnes atteintes d'une longue maladie et/ou à leurs proches. Représentée à Vaujourns, Horizon Cancer, propose des permanences d'échanges, de réflexion et de relaxation le 1^{er} mercredi de chaque mois à la Maison du Temps Libre. Un(e) bénévole vous accueille par groupe de 5 personnes de 14h à 15h et de 15h à 16h. En dehors de ces permanences, l'association Horizon Cancer propose des conférences,

publie des informations, organise des ateliers, des séances de sophrologie et bien d'autres activités. Plus d'informations sur www.horizon-cancer.org, par mail en écrivant à l'adresse: horizon-cancer@wanadoo.fr ou en appelant le 01 43 32 79 77.

Autres adresses utiles

Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique en cancérologie de l'État
www.e-cancer.fr

GPS Cancer

Association qui réunit 9 associations de patients et d'aidants. Elle propose une plateforme d'informations.
www.gpscancer.fr

Aidant attitude

Association qui informe les aidants.
www.aidantattitude.fr

MARS BLEU, DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le cancer colorectal ou plus communément appelé cancer du colon, touche près de 43 000 personnes par an, hommes et femmes confondus. En mars et en partenariat avec « Horizon Cancer », un zoom est fait sur le cancer colorectal. Selon les recommandations de l'assurance maladie, à partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans, il est préconisé de pratiquer un dépistage du cancer colorectal tous les deux ans. En pratique, le test est

simple et se réalise à votre domicile. Il permet de détecter d'éventuelles traces de sang cachées dans les selles. Plus le cancer colorectal est détecté tôt, moins les traitements sont lourds et plus les chances de guérison sont importantes. Parlez-en à votre médecin et prenez soin de vous.

INFO +

www.ligue-cancer.net
www.fondation-arc.org



PRÉVENTION

AGISSONS CONTRE L'ESCROQUERIE

Le CCAS et la Police municipale mènent une campagne de prévention contre les escroqueries et sensibilisent les seniors valjoiviens.



Dans la continuité de la campagne de prévention des vols par ruse ou à la fausse qualité, la directrice du Centre Communal d'Action Sociale et la responsable de la Police municipale vont à la rencontre des doyens de plus de

80 ans vivant en logements individuels pour les sensibiliser au phénomène d'escroquerie. Un support visuel auquel se référer leur est fourni à cette occasion. Retrouvez des conseils sur www.vaujourn.fr.

SÉCURITÉ

FIN DE LA MUTUALISATION DES POLICES MUNICIPALES DE VAUJOURS ET COUBRON

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les villes de Vaujourn et Coubron ne mutualisent plus leurs ressources humaines et matérielles de police.

En décembre 2014, les maires de Vaujourn et Coubron ont créé une police intercommunale dans le but de mutualiser leurs ressources. Cette mutualisation a pris fin le 1^{er} janvier 2021. Ludovic TORO, Maire de Coubron, a souhaité disposer de sa propre police municipale, en retrouvant notamment une gestion autonome. Par cette dissolution, la ville de Vaujourn a également retrouvé son autonomie. La municipalité a d'ailleurs prévu de renforcer les effectifs de la police municipale afin de constituer une équipe de 8

policiers et de 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Les Valjoiviennes et Valjoiviens bénéficient d'une police municipale dont l'équipe se consacre désormais à la sécurité de la ville de Vaujourn. Les services tels qu'« Opération Tranquillité Vacances » sont toujours proposés aux habitants. La sécurité reste l'une des priorités de Dominique BAILLY, Maire de Vaujourn et Vice-Président de l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) en charge des questions de sécurité.

PROTOCOLE DANS LES ÉCOLES

Dans le contexte épidémique actuel, le protocole sanitaire dans les écoles est particulièrement renforcé afin de protéger les élèves et les personnels.

Ce renforcement se traduit par des mesures plus strictes d'hygiène, de restauration scolaire et d'organisation des circulations. Les gestes barrières sont appliqués et rappelés, les classes aérées et nettoyées minutieusement à chaque récréation, les brassages sont limités autant que possible. Les effectifs d'animateurs ont été renforcés. Dans le cadre de la restauration scolaire, le lavage des mains est demandé aux enfants avant et après le repas. Les classes ont des tables attirées et ne se réunissent pas, 2 mètres les séparent. Les tables et chaises sont nettoyées entre chaque service, qui s'effectue par groupe défini de 3 ou 4 classes. Dans la cour de récréation, les groupes ne se mélangent plus.

INFOS AUX SENIORS

Vous venez d'avoir ou vous allez avoir 60 ans ? Vous souhaitez être enregistré(e) sur le registre canicule/crise sanitaire ? Si oui, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 06 07 86 62 15 ou 01 48 61 77 45.

PROJET SOLIDAIRE

LA BIENVEILLANCE : UNE VALEUR HUMAINE VÉHICULÉE PAR LES ENFANTS

L'équipe enseignante de l'école Jules Ferry conduit avec les écoliers un projet pédagogique et solidaire intitulé « Développer la bienveillance ». Les enfants contribuent, dans un cadre éducatif, à mettre en œuvre des actions concrètes pour un monde meilleur. Ils développent leur conception du respect des autres et de l'environnement.

Au mois de janvier, deux collectes de vêtements chauds pour la Croix-Rouge Française ont été réalisées à l'initiative de l'association de parents d'élèves UNAAPE. Cela a permis à l'équipe pédagogique de l'école d'accompagner les enfants dans une parfaite mise en pratique du projet porté. Les écoliers ont ainsi expérimenté des actions concrètes et ont œuvré aux côtés d'associations pour venir en aide aux personnes démunies. Cette action s'inscrit, parmi d'autres, prévues par la communauté éducative de l'école, comme travailler sur le respect de la personne et de l'environnement

en cours d'Éducation Morale et Civique, organiser des débats dans cette même matière, réaliser des affiches de sensibilisation, écrire des slogans et une chanson à interpréter... Ces dernières activités ont été valorisées par le montage vidéo d'un enseignant. Les productions sont relayées par la ville sur ses supports de publication (site internet, réseaux sociaux, voie d'affichage) dans la continuité du projet défini. Les valeurs humaines enseignées et l'investissement généré sont tout à l'honneur de l'équipe pédagogique. Compliments aux enfants.



BON À SAVOIR

SOHAPPY : L'APPLICATION POUR CONSULTER LES MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE



L'entreprise de restauration collective Sogeres a créé à l'usage des familles une application qui permet aux enfants et aux parents d'avoir une information complète sur les menus de la restauration scolaire et d'éventuelle présence d'allergènes. L'application « SoHappy » est gratuite et disponible sur les smartphones Android et Apple, mais également depuis un navigateur internet sur www.so-happy.fr (privilégier les moteurs de recherche Google ou Firefox). Un espace personnel est à créer lors de la première utilisation. L'application vous permet aussi d'évaluer la qualité des repas et de bénéficier de conseils culinaires.

INFO +
Service scolaire
01 48 61 96 75

NON À LA NOUVELLE SECTORISATION DES COLLÉGIENS !

Le Conseil départemental a acté une nouvelle sectorisation pour les collégiens de Vaujours. Cette décision pénalise les enfants valjoviens et leurs parents. La municipalité s'oppose à cette décision et demande l'étude d'une solution plus juste pour les Valjoviens. Elle soutient également les actions menées par les parents d'élèves, telle que la pétition lancée sur Internet.



Le collège Henri IV accueille les enfants de la ville mais aussi ceux des villes environnantes. La capacité d'accueil du collège, dans un territoire dense, arrive à saturation. En janvier 2021, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, en charge de la gestion des collèges, a donc acté une nouvelle sectorisation pour les collégiens. Il est prévu dès septembre 2021 que plusieurs élèves valjoviens intègrent le collège Romain Rolland de Tremblay-en-France au lieu du collège Henri IV. Cette décision donne aux enfants de la ville de Coubron une priorité d'accès au collège Henri IV au détriment de ceux de Vaujours. Une situation incompréhensible. La municipalité s'oppose à la décision du Conseil départemen-

tal. À plusieurs reprises, Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, est allé à la rencontre des parents d'élèves à la sortie des écoles pour manifester son soutien. Il a pu échanger avec les représentants des parents d'élèves des écoles de Jules Ferry et de Paul Baul, et plusieurs parents, notamment lors de réunions et d'entretiens individuels et collectifs. Il a informé le Président du Conseil départemental et le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale, par écrit, de son opposition à cette décision. Il a aussi demandé à les rencontrer. La municipalité œuvre pour défendre les intérêts des Valjoviens. Un retour des actions conduites sera porté à votre connaissance dans les jours à venir. Les parents d'élèves ont quant à eux

lancé une pétition pour faire entendre leurs voix. Ils ont également distribué un flyer dans les boîtes aux lettres des habitants pour obtenir le maximum de soutien.

Parents d'élèves et municipalité, par des actions différentes, demandent l'annulation de la nouvelle sectorisation du collège Henri IV et l'étude d'une solution plus juste pour les Valjoviens.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, signer la pétition en vous connectant sur le site : www.mesopinions.com/petition/enfants/sectorisation-incoherente-college-henry-iv-vaujours/125375

JEUNESSE

LA MISSION LOCALE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

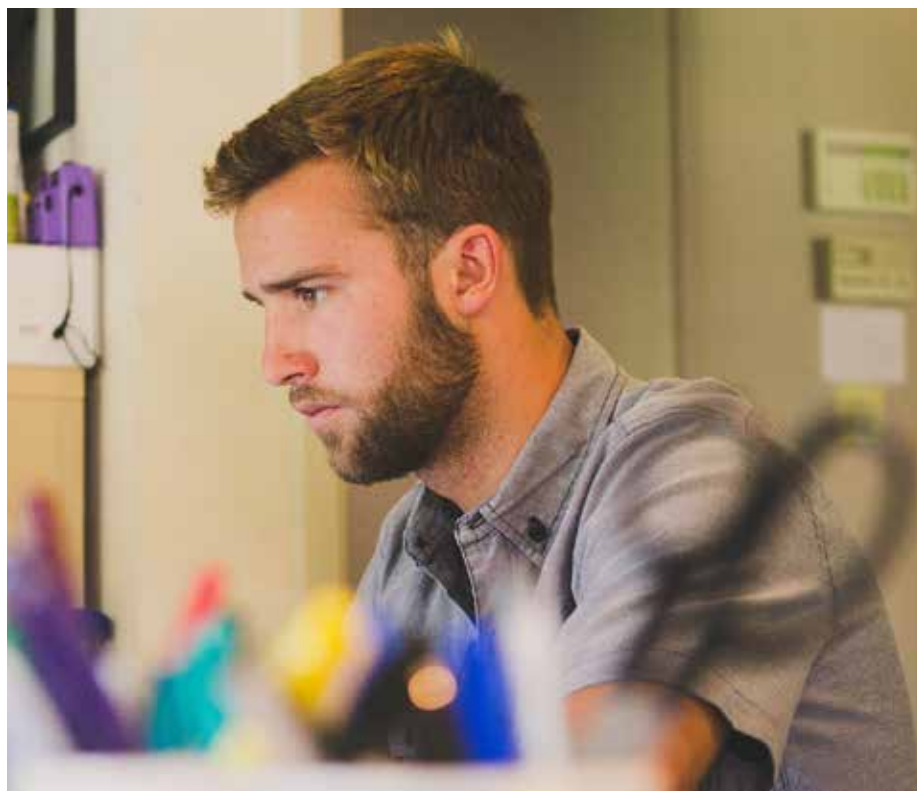
La mission locale propose aux jeunes un accompagnement personnalisé qui porte sur l'emploi et la formation, mais aussi sur des difficultés sociales et de santé (de mobilité, de logement, de droits civiques...).

Les jeunes Valjoviens de 16 à 25 ans, peuvent prendre contact avec la mission locale de la Dhuis pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Située à Clichy-sous-Bois, la mission locale est à l'écoute des jeunes demeurant sur 6 villes, dont Vaujours. Des permanences, à l'arrêt durant la période de crise sanitaire, seront de nouveau proposées à la Maison du Temps Libre. La mission locale met aussi à la disposition des jeunes des offres d'emplois et conseille les entreprises sur les avantages de recruter des jeunes, notamment dans le cadre du plan gouvernemental « 1 jeune 1 solution ».

INFO +

www.missionlocaledeladhuys.com

01 41 70 74 73



TRANSPORT

REMBOURSEMENT DE LA CARTE IMAGINE R

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) rembourse partiellement la carte de transport Imagine R pour les lycéens et étudiants.

Pour constituer votre demande de remboursement, vous avez jusqu'au 3 octobre 2021. Pour ce faire, il est impératif de fournir les pièces suivantes : l'attestation de paiement de la carte de transport pour l'année scolaire 2020/2021 (à demander à la société Imagine R) ; la carte d'identité (recto verso) du jeune scolarisé ; la photocopie de la carte de transport Imagine R de l'année 2020/2021 ; les certificats de début et de fin de sco-

larité 2020/2021, ou les bulletins des 1^{er} et 2nd trimestre, ou les relevés de notes des 1^{er} et 2nd semestres selon la scolarité suivie ; un Relevé d'Identité Bancaire ; une attestation sur l'honneur précisant que les lycéens en lycée professionnel, étudiants ou apprentis ne sont pas rémunérés dans le cadre de leur cursus scolaire. Pour les étudiants ou lycéens scolarisés en province, le CCAS rembourse un billet de train aller/retour par trimestre

scolaire. Vous munir de la carte SNCF de réduction 16/25 ans et des billets correspondants. Rappel : le dépôt des dossiers se fera uniquement les vendredis après-midi de 14 heures à 17 heures ou dans la boîte aux lettres de la mairie annexe en veillant à bien mentionner vos coordonnées téléphoniques.

INFO +

CCAS

01 48 61 77 45/48

UN MANAGER ACCOMPAGNE LES COMMERCES

Nouvel interlocuteur des commerçants sur la ville, le manager des commerces a pour ambition d'encadrer l'organisation du commerce et de l'artisanat de proximité. Il informe, oriente et accompagne les commerçants et artisans.

Yohann FRANÇOIS-LUBIN exerce les fonctions de manager des commerces. Un métier novateur, dans lequel il a un rôle d'intermédiaire entre les commerçants et les responsables économiques et politiques.

Le manager des commerces a pour missions d'accueillir les nouveaux commerçants et artisans. Il aide à créer ou à renforcer l'attractivité autour des commerces. De plus, il oriente et accompagne les commerçants vers les services et partenaires compétents selon la problématique : démarches administratives, création d'entreprise, implantation... Il informe des obli-

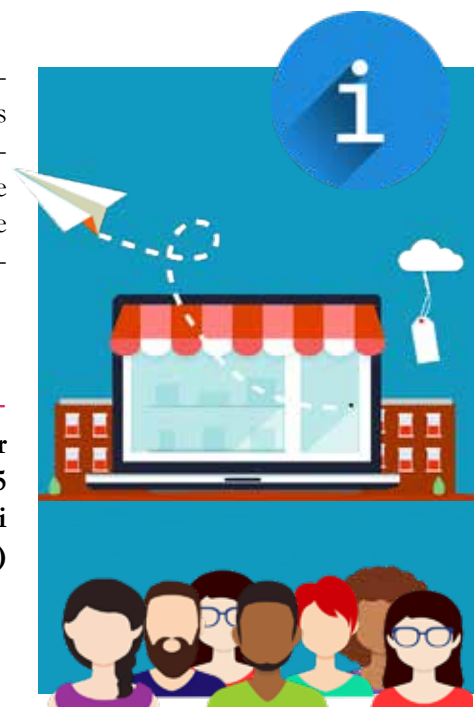
gations administratives et réglementaires. Le manager des commerces aide également à la transition numérique ou participe à la conquête d'une nouvelle clientèle par la création de services innovants (livraisons, portage, plateforme internet).

INFO +

y.francois-lubin@ville-vaujours.fr

01 48 61 96 75

**du lundi au vendredi
(sauf le mercredi)**



AIDE RÉGIONALE DE 1000 EUROS POUR LES LOYERS DES COMMERCES

La Région Île-de-France met en place une aide exceptionnelle pour les commerces et services ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueil du public lors du 2^{ème} confinement. Les commerçants peuvent déposer leurs dossiers.

Le dispositif d'aide au loyer bénéficiera aux services de proximité, artisans, bars, cafés et restaurants, qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative due aux mesures sanitaires lors du second confinement au mois de novembre dernier.

Le dispositif s'adresse aux commerces de détail et de services (coiffure, soins de beauté, salles de sport...), aux entreprises de la restauration (bars, restaurants, sauf restauration rapide) et à l'artisanat commercial.

Cette aide exceptionnelle est destinée aux sociétés de moins de 10 salariés ou aux indépendants franciliens, dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 2 millions d'euros. Les entreprises multi-établissements peuvent demander une aide pour chaque établissement (une demande par numéro de SIRET). La date limite de dépôt de dossier est fixée au 22 mars 2021.

INFO +

www.iledefrance.fr/aide-au-loyer-pour-la-reance-des-commerces

UN KIT D'ACTIVITÉS CONÇUS PAR LE CCAS

Aux prochaines vacances scolaires d'avril, le CCAS mettra à votre disposition un kit d'activités à faire en famille et à la maison pendant les vacances scolaires. Disponible en téléchargement sur le site de la ville ou directement auprès du CCAS, ce kit contient des recettes de cuisine, des coloriages, des idées de jeux... Le kit sera téléchargeable à l'onglet Solidarité, puis à la rubrique Action sociale. Plus d'informations au 01 48 61 77 45.



ENVIRONNEMENT

DÉCOUVREZ « CLIC INFO DÉCHETS »

Depuis le site du Grand Paris Grand Est, la carte dynamique du territoire donne une information complète pour la bonne gestion des déchets à adresse donnée.



Cette carte dynamique permet d'obtenir un récapitulatif des jours de collecte en fonction d'une adresse donnée ainsi que des bornes de collecte et des déchetteries les plus proches.

INFO +

www.grandparisgrandest.fr

PRÉ AUX SAULES ET PARC AUX BŒUFS : CE QU'IL FAUT SAVOIR...

Suite à la procédure judiciaire qui vise les dirigeants d'un ancien prestataire de la ville, une analyse des terres du Pré aux Saules et du parc aux Bœufs va être réalisée dans les meilleurs délais.



En décembre 2020, Dominique BAILLY, Maire de Vaujours a été informé d'une procédure judiciaire visant les dirigeants d'une ancienne entreprise prestataire de la collectivité. Cette société a réalisé le remblaiement des terres du Pré aux Saules et du parc aux Bœufs. L'enquête en cours porte sur l'éventualité d'une pollution

des terres déversées. En faisant appel à l'entreprise de remblaiement, la municipalité avait exigé que les terres déversées soient inertes, c'est-à-dire neutres, végétales et exemptes de toute pollution. Face à la suspicion introduite par l'enquête en cours, Dominique BAILLY a demandé qu'une expertise des sols du Pré aux Saules et du parc aux Bœufs soit réalisée dans les meilleurs délais. Un marché public portant sur le diagnostic de la pollution des sols a donc été publié au bulletin officiel des annonces de marchés publics le 8 janvier dernier. 12 entreprises ont présenté une offre. Le marché sera notifié au cours de la semaine 9 ou 10. Les résultats de l'analyse des sols seront publiés en toute transparence.

LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Prenez soin de l'environnement et améliorez la qualité de vie à Vaujours en respectant les règles de gestion des déchets.



Grand Paris Grand Est gère la collecte des déchets sur son territoire. Référez-vous au calendrier des collectes de l'année 2021 pour tout ce qui concerne la gestion de vos déchets. Distribué dans vos boîtes aux lettres en décembre, il est consultable et actualisé sur le site de Grand Paris Grand Est. Les horaires de votre déchetterie y sont également indiqués.

Pour rappel, le ramassage des encombrants a lieu le premier mercredi de chaque mois. Vos encombrants sont à déposer devant chez vous la veille au soir en veillant à ne pas gêner la circulation.

INFO +

www.grandparisgrandest.fr

INTERNET

FIBRE : LE DÉPARTEMENT MET EN PLACE UN GROUPE DE TRAVAIL

Le réseau haut débit de Vaujours et d'autres villes du département a besoin d'être amélioré. Des actions vont être conduites en ce sens.

Des Valjoviens rencontrent des difficultés avec le réseau haut débit (fibre). Les services municipaux enregistrent des doléances à ce sujet, sans pouvoir agir puisque la ville n'a pas compétence dans le domaine des télécommunications. La compétence revient au département de Seine-Saint-Denis qui a délégué l'installation de la fibre à la société Debitex Télécom. Les opérateurs commerciaux peuvent exploiter les réseaux installés par Debitex Télécom et proposer des offres à leurs clients. Monsieur le Maire, **Dominique BAILLY** ayant été alerté par des riverains, des différents problèmes, s'est immédiatement saisi du dossier. Il a interpellé l'ensemble des partenaires impliqués dans cette affaire afin qu'ils trouvent des solutions. Une

réunion à laquelle les élus de Vaujours ont participé a eu lieu, le 12 février dernier en présence du Département, de la société Debitex, des fournisseurs d'accès à internet et des 6 Maires des communes concernées par ce dysfonctionnement. Des propositions de sécurisation et de vérification des interventions sur les boîtiers ont été faites. **Monsieur le Maire signera dans les prochains jours, un arrêté obligeant les opérateurs à se présenter en Mairie avant toute intervention sur les boîtiers.** Ce dispositif vise à contrôler les accès aux sites et à vérifier les types d'actions effectués et par qui. La mise en œuvre de la vidéoprotection dans des nouveaux endroits de la ville, sera également un moyen supplémentaire pour dissuader et réduire les actes de vandalisme sur les boîtiers.

INFOS AUX SENIORS

Du fait de l'épidémie de la Covid-19 en France et des mesures gouvernementales, les manifestations en direction des aînés de la ville sont pour l'instant en attente. La commune rappelle la nécessité de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale au quotidien et encore plus auprès du public des personnes âgées fragiles. Les seniors recevront, dès que possible, un courrier émanant du CCAS précisant le planning des manifestations organisées.

ÉVÈNEMENT

NOCES DE MARIAGE

La cérémonie des noces d'or, de diamant et de platine sera célébrée le 5 juin 2021, sous réserve des mesures liées à la Covid-19. Les inscriptions sont ouvertes.

Les personnes désireuses de renouveler leurs vœux de mariage à la mairie à l'occasion de leurs noces d'or, de diamant ou de platine (soit l'anniversaire de leurs 50, 60 ou 70 ans de mariage) sont invitées à déposer leur dossier au CCAS avant le 26 mars 2021, en mairie annexe.

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES RESTE À VOTRE DISPOSITION

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de la Seine-Saint-Denis adapte ses horaires. Elle vous accueille du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00 (sans interruption) et le vendredi matin de 9h00 à 12h00. La MDPH propose un numéro vert d'appui pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants : 0800 360 360. Des acteurs territoriaux issus des milieux médico-sociaux, sanitaires, sociaux et socioculturels sont à votre écoute pour répondre aux questions relatives au handicap. Cette initiative développée lors de la crise sanitaire s'est vue pérennisée sur le plan national. Par ailleurs, afin de soutenir dans leur parentalité des personnes en situation de handicap, la MDPH alloue, sous conditions, une nouvelle aide financière nommée « PCH parentalité ». Celle-ci s'adresse aux familles avec des enfants âgés de moins de 7 ans. Elle peut être versée mensuellement ou ponctuellement. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site www.place-handicap.fr ou contactez le CCAS au 01 48 61 77 45 ou au 06 07 86 62 15.



PRÉVENTION

LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Les cas de violences au sein des foyers ont augmenté avec la crise actuelle. Il existe des outils et interlocuteurs pour réagir à l'inadmissible.

La multiplication du temps passé à domicile, causée par les confinements successifs, le couvre-feu, le télétravail ou l'arrêt d'activité peut générer ou renforcer des violences conjugales et intrafamiliales. Que vous soyez victime ou témoin de violences, vous pouvez entrer en contact, avec des personnes spécialisées, en toute confidentialité.

Par téléphone :

- Appelez le 112 en cas d'urgence et de danger ou le 17 : police secours
- Envoyez un SMS au 114 : numéro d'urgence pour les victimes de violences intrafamiliales

- Appelez le 3919 en cas de violences conjugales, de 9h à 19h du lundi au samedi. Ce numéro est anonyme, gratuit et ne laisse aucune trace sur le relevé téléphonique.

- Appelez le 119 en cas de situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Par internet :

- Sur www.service-public.fr/cmi (les traces de connexion sont effaçables dans l'historique de navigation).



NOUVEAUTÉ

UN TRAVAILLEUR SOCIAL AU COMMISSARIAT



Un poste de travailleur social à temps complet va être créé au sein du commissariat de Livry-Gargan/Coubron/Vaujours. L'arrivée de ce professionnel a pour but de répondre aux objectifs fixés par les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Les axes prioritaires sont l'accès au droit, l'aide aux victimes, la lutte contre les violences intrafamiliales et envers les femmes. Le financement de ce nouveau poste repose sur la subvention de l'État ainsi que sur la participation financière des trois villes concernées. Le coût est réparti proportionnellement selon la population de chaque ville. La ville de Vaujours participera financièrement à hauteur de 12,4%. Ce travail partenarial entre l'action sociale et l'action policière et/ou judiciaire permettra une prise en charge globale des personnes qui sollicitent ces services. Une convention partenariale entre les 3 villes concernées est en cours de signature.

LA CULTURE RESTE ESSENTIELLE, À VAUJOURS



À VAUJOURS, LA CULTURE RESTE ESSENTIELLE !

Créée en octobre 2009 et dirigée dès l'origine par Didier VASSEUR, la direction des affaires culturelles réunit le service culturel, la bibliothèque et le conservatoire. Cette organisation a permis de réaliser une programmation variée capable de satisfaire tous les publics. Musique, théâtre, contes, lecture et arts plastiques ont systématiquement leur place au fil des saisons. La Covid-19 a provoqué un temps la fermeture de la bibliothèque et du conservatoire, mais aussi empêché la programmation des spectacles. Aujourd'hui malgré la crise sanitaire, le personnel de la direction propose aux Valjoviens et Valjoviennes des actions culturelles. Faisons un tour d'horizon de ces actions...

LE CONSERVATOIRE COMPOSE AVEC LA CRISE

En ces temps difficiles de confinement et de couvre-feu, les professeurs du conservatoire redoublent d'efforts et d'ingéniosité pour poursuivre l'enseignement artistique.

Une partie des cours est toujours assurée en présentiel pour les plus jeunes dans le respect des gestes barrières et des contraintes sanitaires, tandis que pour les plus grands, les cours se dispensent à distance par le biais du téléphone, des mails et des visio-conférences. En attendant de retrouver un mode de vie plus satisfaisant, les apprentissages et le partage se poursuivent grâce aux outils multimédias. Vous pouvez d'ailleurs apprécier le talent de quelques élèves musiciens via des vidéos postées sur la page Facebook de la ville.



Thierry VAREST à la crèche municipale en 2014

LA MUSIQUE TOUJOURS ACCUEILLIE À L'ÉCOLE ET À LA CRÈCHE

Les interventions musicales, dont bénéficient les enfants de la ville depuis de nombreuses années, continuent. Ces parenthèses musicales dispensées par des passionnés éveillent et égayent la jeunesse valjovienne.

Du côté des tout petits... Thierry VAREST, directeur du conservatoire de la ville et professeur de musique, intervient tous les 15 jours à la crèche municipale où il est encensé par les bouts de choux. Ses prestations en chansons sont particulièrement appréciées et offrent aux enfants des moments riches et hors du temps.

Du côté des maternel(le)s... Thierry VAREST conduit un projet musical avec l'école La Fontaine. Une fois par semaine, il permet aux enfants de pratiquer le chant.

Du côté des écoliers en élémentaire, Jean-Marc BEUVE, professeur de musique, intervient, également une fois par semaine, à l'école primaire Jules Ferry. Au programme : culture musicale, chansons modernes ou du patrimoine, dans tous les cas, la culture se partage.

VOTRE AVIS INTÉRESSE LE CONSERVATOIRE...

Seriez-vous intéressé(e) par des cours de violoncelle à la rentrée de septembre 2021 ?

Si oui, contactez dès maintenant le conservatoire.



LA BIBLIOTHÈQUE TOUJOURS OUVERTE

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, les bibliothécaires accueillent le public avec toujours le même plaisir et professionnalisme.

La bibliothèque est ouverte les mardis et vendredis de 13h45 à 16h45 et les mercredis et samedis de 9h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45. Des mesures pour la sécurité de tous sont mises en place, avec la dissociation des zones d'emprunts de celles des retours et l'application d'un protocole simple et efficace.

À VOTRE DISPOSITION : LE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Le portage à domicile est un service gratuit soutenu par la bibliothécaire chargée du fonds adulte afin de rendre la lecture accessible à tous. Il existe depuis 1995 et a pris de l'ampleur en cette période de crise sanitaire. C'est un service offert à toute personne dans l'incapacité de se déplacer, quel que soit son âge. Il témoigne de l'engagement de la bibliothèque à maintenir le lien social et rompre l'isolement des personnes âgées. Sur simple appel téléphonique, au 01 49 63 39 13, la référente du portage à domicile prépare une sélection de livres répondant aux goûts éclectiques du public. Elle se déplace à domicile pour déposer ces ouvrages et reprendre ceux qui ont été lus. Cette action de proximité se fait bien entendu dans le respect du protocole sanitaire.



Sylvie Horeau en portage à domicile chez une fidèle lectrice.

LES RDV CONTES RECRUTENT

Tous les mercredis matins (sauf durant les vacances scolaires), une joyeuse formulette reprise par les enfants retentit à la bibliothèque pour annoncer le temps des histoires.

Dans la ronde des conteuses du mercredi matin, Magdalena DO CABO a rejoint l'équipe des bibliothécaires. Enseignante de collège, passionnée de livres jeunesse et maman de 3 enfants, la voilà aujourd'hui sur le devant de la scène, à l'initiative des bibliothécaires qui recrutent régulièrement des lecteurs bénévoles. Si vous êtes animés par l'envie de lire aux tout-petits, faites-vous connaître.



Magdalena DO CABO, intervention à la bibliothèque en 2021

BIENTÔT, DES BOÎTES À LIVRES, EN VILLE !

Quand la situation sanitaire le permettra, de petites bibliothèques d'extérieur prendront place en différents endroits de la ville et permettront le dépôt et l'emprunt libre et gratuit d'ouvrages. Ce concept solidaire venu de l'étranger encourage le partage, le don et développe une démarche écocitoyenne en plus du goût de la lecture. Dans cette optique écologique, les boîtes à livres seront confectionnées par des agents des services techniques de la ville et seront installées en différents points particulièrement fréquentés de la ville.



LES BIBLIOTHÉCAIRES DE RETOUR À L'ÉCOLE

Cette année, 2 classes élémentaires sont engagées dans un projet numérique. Accompagnés par la médiathécaire jusqu'en juin 2021, les élèves se familiarisent, notamment, avec une application ludo-éducative et gratuite, nommée Toontastic 3D. Cette application permet de réaliser de courts dessins animés de A à Z : de la création du scénario, en passant par l'élaboration des personnages et des décors jusqu'à l'animation.



Par ailleurs, un service est mis en place pour développer le goût du livre. La bibliothécaire mobile, munie de sa caisse rouge à roulettes s'invite de classe en classe avec sa boîte contenant des contes à randonnées, des contes kamishibai... Cette action, en plus de permettre aux élèves d'accéder aux livres, amène les enfants et leurs parents à fréquenter la bibliothèque. Le service est gratuit pour les enfants et riche d'un choix considérable de livres sélectionnés avec passion par les bibliothécaires.



Laurence Sbuk avec son théâtre de papier dans les écoles.

Pour la 8^{ème} saison, du club lecture, les bibliothécaires ont repris le chemin de l'école. La saison 7 avait malheureusement stoppé net en mars 2020 avec la pandémie en laissant un petit goût d'inachevé... Le club des Mordus de lecture rassemble cette année une vingtaine d'élèves motivés de l'école Jules Ferry, accompagnés par 2 enseignants de CM2 très intéressés par un travail de collaboration avec les bibliothécaires pour encourager la lecture. La sélection de livres à dévorer concerne l'une des grandes littératures de l'imaginaire, la science-fiction! Une rencontre avec un auteur invité dans les murs de l'école est prévue pour clore l'aventure en beauté.



LES LIVRES S'INVITENT CHEZ LES TOUT-PETITS

Les enfants de la crèche municipale ont leur RDV très attendu tous les 15 jours avec la bibliothécaire en charge de la petite enfance qui se déplace dans la structure. Albums, imagiers, comptines et chansons, tout est réuni pour initier au livre dès le plus jeune âge. Comme le répète inlassablement Marie Bonnafé, pédopsychiatre engagée pour la lecture plaisir, « les livres, c'est bon pour les bébés ».



Béatrice Dalle, pionnière des RDV contes petite enfance.

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Pour faire place à la magie de Noël, une boîte aux lettres du Père Noël était installée devant la mairie avant les vacances scolaires, les enfants y ont déposé leur lettre au Père Noël. Le Père Noël a évidemment répondu à chaque enfant, en adressant une jolie carte.



GALETTES DES ROIS FAITES PAR LES ENFANTS

L'accueil de loisirs Chanteflandre 2 a célébré l'Épiphanie le mercredi 6 janvier 2021. Les enfants ont participé à un atelier pâtisserie en confectionnant des galettes qu'ils ont eu le plaisir de déguster. Les rois et reines de la journée ont été sacrés et tous les enfants ont eu la joie d'être parés des couronnes décorées en activité manuelle.



COLLECTE DE SANG DU 10 JANVIER 2021

Les Valjoviennes et les Valjoviens sont venus très nombreux à la matinée du don du sang organisée conjointement par l'Établissement Français du Sang (EFS), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la municipalité de Vaujours, le dimanche 10 janvier à la Maison du Temps Libre (MTL). Le Maire, Dominique BAILLY et son équipe adressent leurs plus vifs remerciements aux agents du CCAS et aux personnels et bénévoles de l'EFS. Ils saluent aussi la grande mobilisation des habitants pour cette noble cause.



VISITE DES ÉLUS CHEZ LES COMMERÇANTS

Monsieur le Maire et des membres de l'équipe municipale sont allés à la rencontre des commerçants, en cette période difficile pour eux. Les commerçants ont évoqué leurs difficultés et les élus se sont assurés de leur accès à l'ensemble des informations relatives aux aides de l'État. Les élus ont fait part de leur soutien et ont annoncé le recrutement en 2021 d'un collaborateur de la commune en charge des commerces de proximité.



COMPLEXE SPORTIF

Au cours des derniers mois, des travaux ont été réalisés au Complexe sportif Roger Grosmaire. Les vestiaires et les sanitaires ont été rénovés, mis aux normes PMR et ont reçu un nouveau système d'éclairage à LED avec détecteur de mouvement. L'ensemble des plafonds et velux a été changé. Un interphone a été installé. Des travaux portant sur l'étanchéité de la toiture ont été confiés à une entreprise. Au cours des mois de mars/avril, la salle de gymnastique sera réaménagée. Le remplacement de matériel de gymnastique est également prévu dans les prochaines semaines.



VISITES DES MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Dominique BAILLY, Maire de Vaujours, Vice-président de Grand Paris Grand Est, en charge des politiques de prévention et de l'accès aux droits, s'est rendu aux Maisons de la Justice et du Droit de Clichy-Sous-Bois, le 24 novembre 2020 et de Noisy-Le-Grand, le 3 décembre 2020. Au cours de ces visites, il a rencontré les acteurs de cette institution auxquels il a exprimé son respect de la justice et son attachement à l'accès aux droits pour tout un chacun. Les maisons de la justice et du droit assurent une présence judiciaire de proximité et concourent à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes, à l'accès au droit et favorisent des modes alternatifs de règlement des litiges du quotidien. Créées par une loi de 1998, elles sont des structures auprès desquelles, les citoyens peuvent faire valoir leurs droits au besoin. En 2019, 27 valjoviennes et 8 valjoviens ont été accueillis à la Maison de la Justice et du Droit de Clichy-Sous-Bois.



DES RUES SILLONNÉES PAR LES ÉLUS

Le vendredi 18 décembre dernier, Monsieur le Maire a effectué une visite pédestre d'une partie de la ville afin de déceler les travaux à réaliser et de résoudre certaines difficultés rencontrées par les riverains. Il était accompagné de Stéphane PAU, Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux et de la voirie, et du coordinateur des services techniques. Toutes les rues de la ville seront ainsi sillonnées plusieurs fois par mois, par les élus et le coordinateur des services techniques.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE AU MULTI-ACCUEIL

Une fois n'est pas coutume ! Cette année, et en raison de la crise sanitaire, les parents n'ont pas pu participer à la fête de Noël habituellement organisée fin décembre. Pour autant, l'équipe de la structure s'est mobilisée pour offrir de joyeuses fêtes de fin d'année aux enfants accueillis. Chacun a reçu un précieux cadeau : un livre choisi individuellement. Les plus grands sont également repartis avec un ballotin de chocolats ! Enfin, l'équipe a mené l'organisation entière (histoire, décors, création de costumes) d'un spectacle accompagné en musique par Thierry VAREST, directeur du conservatoire.



COLLECTE DE VÊTEMENTS

L'appel au don de vêtements chauds de l'association de parents d'élèves UNAAPE en faveur de la Croix-Rouge Française a été entendu. Réalisée sur les écoles Jules Ferry et La Fontaine durant le mois de janvier, la collecte de vêtements d'hiver pour les plus démunis a été un succès. Grâce à l'accompagnement des directrices d'école, de leurs équipes et à la mobilisation des familles, les représentantes investies de l'UNAAPE ont pu transmettre une quantité importante d'affaires à la Croix-Rouge.



PEAU NEUVE POUR LES CLASSES DE PAUL BERT

Les périodes de vacances scolaires offrent à la commune l'occasion de conduire des travaux au sein des écoles. Durant les vacances de Noël, une entreprise a été mandatée pour effectuer la peinture des classes de CP/CE1 et de CE1, ainsi que le couloir de l'école Paul Bert. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un vaste projet de réhabilitation des écoles, impulsé par la municipalité. D'autres travaux et aménagements seront menés au cours de l'année 2021.



VISITE DES ÉLUS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

À l'avant-veille de Noël, Monsieur le Maire, Dominique BAILLY, Madame Christelle MARTINEZ, Maire adjointe, déléguée à la jeunesse et Monsieur Stéphane PAU, Maire adjoint délégué à l'urbanisme ont passé un moment, le temps d'un goûter, auprès de la jeunesse valjovienne et des équipes d'encadrement des structures pédagogiques et de loisirs de la ville. Quelques chocolats, de circonstance, ont été appréciés.



CADEAUX DE FIN D'ANNÉE AUX ÉCOLIERS

Les 10 et 11 décembre 2020, Madame FRANCHITTI, Maire Adjointe en charge de la vie scolaire et de la petite enfance, Madame MARTINEZ, Maire Adjointe en charge de la vie associative, de la jeunesse, du jumelage et des fêtes et cérémonie et Monsieur PAU, Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, ont remis aux élèves des quatre écoles primaires de la ville, un cadeau de fin d'année.



REMISE DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS

Le Centre Communal d'Action sociale et la municipalité ont organisé le 9 décembre 2020, au complexe sportif et dans le restaurant scolaire de l'école Jules Ferry, la remise des colis de Noël aux seniors. Les bénéficiaires ont été accueillis dans deux lieux distincts. Environ 150 personnes ont été reçues sur chacun des sites, à chaque demi-journée. Les conditions sanitaires ont été assurées et l'ensemble des gestes barrières respecté. L'ambiance était chaleureuse grâce à l'investissement de l'équipe du CCAS et de madame DI MINO, Vice-Présidente du CCAS et Maire-adjointe en charge de l'action sociale et des liens intergénérationnels.



Expression des élus de la majorité

Les élus de la majorité municipale se sont mobilisés auprès des parents d'élèves de Vaujourns contre la sectorisation des collèges décidée par le Conseil départemental qui a pour objet la scolarisation des élèves de CM2 de Vaujourns au collège Romain Rolland à Tremblay-en-France alors que les Coubronnois intégreront le collège Henri IV de notre commune.

Alors qu'une réserve foncière existe sur la commune de Coubron destinée à la construction d'un collège ou d'un lycée, le maire demande la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin que cette réserve soit placée en zone agricole. Comme d'autres municipalités, nous avons émis un avis défavorable. Tous les collèges des villes voisines sont saturés et ne peuvent accueillir les collégiens de Coubron.

Le Département demande du foncier aux villes, Vaujourns a proposé des parcelles pour agrandir le collège Henri IV, le Département a jugé ces terrains insuffisants.

Une enquête publique est en cours à la mairie de Coubron relative à cette modification du PLU.

Nous vous invitons à donner un avis défavorable à cette décision.

À plus ou moins long terme, seule la construction d'un nouveau collège dans le secteur pourra améliorer les conditions scolaires de nos enfants. Raison pour laquelle, notre équipe continuera à combattre ce projet injuste et inadapté pour les jeunes Valjoviennes et Valjoviens.

Par ailleurs, dans le cadre de la préparation budgétaire, nous avons priorisé l'éducation, les services à la population et l'amélioration du cadre de vie. Comme nous nous y sommes engagés, ces trois axes majeurs de notre programme se matérialiseront dans le budget primitif 2021.

Vaujourns Cap 2020

Expression des élus de la minorité

Permettons à la jeunesse d'espérer en l'avenir !

L'actuelle crise sanitaire, nous fait craindre pour tout à la fois : la vie de nos aînés et des jeunes qui sont fortement secoués par leurs conditions d'apprentissage, « d'ubérisation » de la société et le changement climatique. Les impacts engendrés par la COVID-19 accentuent la précarité des moins de 30 ans, qui ont du mal à s'alimenter, se vêtir, se loger. Ces difficultés matérielles sont d'une violence inouïe que les confinements et le couvre-feu ont fait éclater au grand jour. À cela s'ajoute une détresse psychologique, la solitude, l'absence de perspective face à la situation sanitaire et environnementale. Attachés à leurs études et à leur avenir, ils ont besoin d'avoir des relations sociales, des espaces d'échanges, de loisirs mais aussi d'actions communes pour trouver leur place et espérer en l'avenir. Cela participe à l'épanouissement de ces jeunes adultes. C'est pour cela qu'il faut garantir aux jeunes un revenu minimal d'existence afin de leur permettre d'être autonome, de trouver leur voie, de rechercher sereinement leur premier emploi, de sortir des inégalités familiales fortes pour se lancer dans la vie active, familiale et citoyenne. Il faut favoriser l'accès aux lieux de culture, de convivialité, de création de solidarités actives... par la gratuité des musées, un pass culture jusqu'à 30 ans... Nous devons sans attendre les écouter, les associer afin d'agir pour davantage de solidarité, prendre des mesures rapides et fortes pour atténuer le changement climatique et s'adapter à celui-ci afin d'assurer un monde vivable et fraternel ! Prenez soin de vous et des autres !

Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?

C'est une assemblée qui réunit les conseillers municipaux, élus par la population lors des élections municipales. Il est chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de la commune.



Pour connaître la date du prochain conseil municipal, contactez la mairie en appelant le 01 48 61 96 75.

Les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous, sauf durant la période de la crise sanitaire où elles se tiennent à huis clos. Elles ont lieu dans la grande salle de la Maison du Temps Libre.

Retrouvez les comptes rendus des derniers conseils municipaux sur le site de la ville vaujours.fr.

Vous souhaitez vendre, acheter ou louer
Faites confiance à votre agence Laforêt

laforêt

Estimation Offerte



6 avenue du Général de Gaulle - 93410 Vaujours

Tél. : 01 41 51 10 20

vaujours@laforet.com

www.laforet.com/agence-immobiliers/vaujours

COVID-19 Nous vous accueillons dans le respect de l'ensemble des mesures de protections sanitaires.



Rendez-vous en agence pour profiter
des services exclusifs laforêt

Clarté
 Convivialité
 Efficacité



Laforêt immobilier
Vaujours - Tremblay-en-France

laforet.com

GROUPE
IMMOBAT
 Éclairage public - Électricité générale

- ⚡ **ÉCLAIRAGE PUBLIC**
Entretien et travaux neufs
- ⚡ **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
Entretien et travaux neufs
- ⚡ **TERTIAIRE ET INDUSTRIEL**
- ⚡ **ALARME ET VIDÉO-SURVEILLANCE**



Qualification
 ME4-TN4 HT-RT MGT4 LCPT-4



54-56 rue Léo Lagrange - 93130 Noisy-le-Sec
Tél. : 01 48 40 87 36 - Fax : 01 48 40 59 21



OGIC

une
 nouvelle
 nature
 de ville

VAUJOURS

TRAVAUX EN COURS

1 000 € DE REMISE PAR PIÈCE*
+ FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS*
 Derniers 2 et 3 pièces disponibles

OGIC.FR

01 87 64 40 00



*Offres validées uniquement en cas de signature, entre le 04/04/21 et le 04/04/21 d'un contrat de réservation ou d'une promesse de vente portant sur le programme LES VERGERS TERNILLON à Vaujours (93) et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation ou dans le programme de vente. L'offre « 1 000 € DE REMISE PAR PIÈCE » se traduit par une réduction sur le prix de vente stipulé au contrat de réservation. Le montant de la réduction est le montant forfaitaire calculé en fonction du nombre de pièces principales qui constitue le logement. Ainsi, le montant de la réduction sur le prix de vente pour les studios ou appartements de une pièce est de mille euros (1 000 €), pour un appartement de 2 pièces, la réduction est de deux mille euros (2 000 €), elle est de trois mille euros (3 000 €) pour les 3 pièces. La réduction est de quatre mille euros (4 000 €) pour les logements de 4 pièces et plus. Pour l'offre « FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS » les frais de notaire se composent des frais bancaires et de financement, les frais de garderies, les frais d'agobrique, les frais liés à l'établissement du règlement de copropriété ou le cas échéant des statuts de l'Association syndicale libre ou du cahier des charges devant être versés par l'acquéreur au jour de la signature de l'acte authentique de vente et restant à sa charge. Les offres « FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS » et « 1 000 € DE REMISE PAR PIÈCE » sont cumulables entre elles, mais non cumulables avec d'autres promotions en cours et à venir. La date de livraison prévisionnelle de la résidence « Les Vergers Ternillon » à Vaujours (93) est prévue au 4^{ème} trimestre 2022. Il est précisé que les dates d'avancement des travaux ou de livraison sont approximatives et peuvent être retardées en raison de la survenance d'un cas de force majeure ou plus généralement d'une cause légitime de suspension du délai de livraison. OGIC SA DE FRANCE RCS 5432 au capital de 35 000 €, RCS Nanterre n° 917 447 718, titulaire de la carte professionnelle « Travaux liés aux immeubles et fonds de commerce » sans engagement de recevoir des fonds délégués le 22 février 2018 par la CCI Paris IDF sous le n° 9028 258 030 024 822. OGIC SERVICES SAS au capital de 20 112,25 €, RCS de Nanterre n° 432 456 762, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » sans engagement de recevoir des fonds délégués le 22 février 2018 par la CCI Paris IDF sous le n° 9028 258 030 024 808. Représentée par son président, la société OGIC, SA à Directeur et Conseil de surveillance au capital de 2 702 600 €, RCS Nanterre n° 382 625 134. Siège social : 54-56 rue Léo Lagrange, 93130 NOISY-LE-SEC BILAN 2020 Architecte : Michel Marnandwin. Illustrateur : Virtual Building. Illustration et document non contractuels. **NUMÉRO 944** - 02/2021

INFOS PRATIQUES

Mairie

20, rue Alexandre Boucher
93410 Vaujours
Tél.: 01 48 61 96 75
contact@ville-vaujours.fr
Ouvert du lundi au vendredi de
8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
Fermée les samedis

Permanences juridiques

Sur rendez-vous auprès de l'accueil de
la mairie. Tél.: 01 48 61 96 75

CCAS

Mairie annexe
24, rue Alexandre Boucher
Tél.: 01 48 61 77 48/77 45
Ouvert les lundis, mercredis et
vendredis de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 17h00

Service scolaire

Mairie annexe
24, rue Alexandre Boucher
Tél.: 01 48 61 77 49/77 53
Ouvert les lundis de 13h30 à 17h00,
les mercredis et vendredis de 8h30 à
11h30 et de 13h30 à 17h.

Police intercommunale

51 bis, bd Jacques Amyot
Tél.: 01 48 61 00 43

Services techniques

101, rue de Meaux
Tél.: 01 41 51 11 90

Service culturel

Maison du Temps Libre
78, rue de Meaux
Tél.: 01 49 63 35 39

Conservatoire de musique et de danse

67, rue de Coubron
Tél.: 01 48 61 09 95
Ouvert du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 17h30.

Éco-point

Route de Courtry
(près de l'usine Placoplatre)
Ouvert le lundi de 14h à 17h, le mar-
di, mercredi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h
et de 13h à 17h ainsi que le dimanche
de 9h à 13h. Fermé les jeudis et les
jours fériés. Se présenter muni d'un
justificatif de domicile récent, d'une
pièce d'identité et de la carte grise du
véhicule.

Bibliothèque

Maison du Temps Libre
78, rue de Meaux
Tél.: 01 49 63 39 13
Ouverte les mardis et vendredis de
13h45 à 16h45 et les mercredis et sa-
medis de 9h45 à 11h45 et de 13h45 à
16h45.

Pharmacies de garde

7 mars (Pharmacie La Jouvence à Li-
vry-Gargan) 14 mars (Pharmacie Mataga
à Vaujours) 21 mars (Pharmacie Mata-
ga à Vaujours) 28 mars (Pharmacie Ma-
taga à Vaujours) 4 et 5 avril (Pharmacie
Mataga à Vaujours) 11 avril (Pharmacie
Mataga à Vaujours) 18 avril (Pharmacie
La Jouvence à Livry-Gargan) 25 avril
(Pharmacie Mataga à Vaujours) 1er et 2
mai (Pharmacie Zaoui à Coubron) 8 et
9 mai (Pharmacie Mataga à Vaujours) 13
et 16 mai (Pharmacie Mataga à Vaujours)
23 et 24 mai Pharmacie Mataga à Vau-
jours) 30 mai ((Pharmacie La Jouvence
à Livry-Gargan) Plus d'infos sur le site
<https://monpharmacien-idf.fr>

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

BONNEMAIN GIBON Wesley, Hay-
den ; DIAWARA Inaya ; SEDJAI Djen-
na, Rahma ; SOUAGUI Ilyas ; STURZA
Magdalena ; DJEZIRI Yasmine ; LAU-
NAY SERRANO Ugo, Yves, Jean-Marc ;
NEHME Joseph, Ayan ; MENDY Sidi ;
SACKO Nusayba, Fatouma ; ABDAOUI
Jade, Aïda ; OLDJE Nastia ; SALANE Sa-
rah, Korka ; BAKIDA Imran, Abdelaziz ;
TOURÉ Zakariya, Adama ; M'BARKI
Rital ; DELIGNY Emy ; AYACHI Mé-
lina ; ZEGHADI Jennah ; BALDÉ So-
raya, Joëlle ; BEKNADJE Melina, Nina ;
BERNAERTS Gianni, Luc, Dominique ;
BAMBA Fatoumata, Tiépé, Firdawss ;
MOREIRA DE ARAUJO BROUTIN
Eliana, Teresa ; MORAIS TEIXEIRA ES-
TEVES Leandro ; AROULRADJOU Ty-
ana ; GALLIER LAAOUAJ Riad ; BELK-
EDAH Sabri, Liham ; DOUCOURE
Fatoumata, Goundo ; AÏT ZAÏD Syfax,
Adan, Ibrahim.

Ils se sont mariés :

BERREZEG Chahla et LÉPICIER Fla-
vien, Jacques ; LAAOUAJ Fatima et GAL-
LIER Jacques, Claude ; SAHNOUNE
Sabrina et BELACEL Mustapha.

Ils nous ont quittés :

ZEGHADI Abedlkader ; PICHOT épouse
VALTER Mireille, Louise, Charlotte ; BA-
RILLÉ veuve ARNT Henriette, Hélène ;
SALATI veuve RENOUE Jeannine, Andrée
; GARNIER Marie-Thérèse, Françoise ;
BUQUET veuve BLIN Agnès, Paulette ;
FERRY veuve IPHIGÉNIE Germaine,
Marie, Madeleine ; DELACOUR veuve
LOISEAU Huguette, Alice ; BOEUF
Claude, René ; SWIERKOSZ veuve REY
Wanda ; DURGEAT Philippe, Marie ;
BOULON Christian, Jean, François, Ré-
gis ; GIOVANNI veuve MOREAU Lu-
cette.

Si une naissance, un mariage ou un décès
concernant un(e) Valjovien (ne) n'appar-
rait pas dans cette rubrique, vous pouvez
contacter le service communication au
01 48 61 96 75. Toutefois, notez que pour
les naissances et les décès, la transcription
(l'envoi des informations à la mairie de
Vaujours) peut prendre plusieurs semaines.

Dominique BAILLY

Votre Maire à votre écoute!

Tous les jours sur rendez-vous



01 48 61 77 51

contact@ville-vaujours.fr



Ville de
Vaujours

Toute l'actualité de la ville

Site Internet: www.vaujours.fr



www.facebook.com/vaujours.fr



@villedevaujours



Twitter :